## maintenant!

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Commission « Finances » séance du 15 juin 2009 séance du 8 juin 2009

39

## 2d Budget annexe - Compte de gestion 2008

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ Le Maire:

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. MACHU, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DINGIVALPouvoir à :M. SZPIRKOMme OYONOPouvoir à :M.MONTESMme BARBETTEPouvoir à :M. BEAUBRUN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

Nombre de conseillers en exercice 39
Nombre de conseillers présents 36

Rapport de présentation :

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Monsieur le Trésorier Principal, comptable public, a transmis aux services municipaux de la Ville de Creil le compte de gestion de l'exercice 2008.

Le compte de gestion présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

LIBELLES	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reporté 2007	293 268,64 €		-	202 873,41 €
Opérations de l'Exercice	<u>665 980,51 €</u>	<u>665 980,51 €</u>	<u>665 980,51 €</u>	<u>737 205,41 €</u>
Totaux  Résultat de l'exercice	959 249,15 €	665 980,51 €	665 980,51 €	940 078,82 €
Résultat cumulé :	-293 268,64 €			+71 224,90 € + 274 098,31 €

Il vous est demandé d'approuver les résultats du compte de gestion 2008 du budget annexe de la zone d'activités " La Justice " décrits ci-dessus.

Vous êtes appelés à voter.



## maintenant!

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31, Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 8 juin 2009, Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire :

Votants: 39

Pour: 35

Contre: 0

Abstention: 4

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'adopter le compte de gestion 2008 tel que présenté ci-après :

LIBELLES	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reporté 2007	293 268,64 €	-		202 873,41 €
Opérations de l'Exercice	<u>665 980,51 €</u>	<u>665 980,51 €</u>	<u>665 980,51 €</u>	<u>737 205,41 €</u>
Totaux	959 249,15 €	665 980,51 €	665 980,51 €	940 078,82 €
Résultat de l'exercice				+71 224,90 €
Résultat cumulé :	-293 268,64 €			+ 274 098,31 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

2 3 JUIN 2009

Pour extrait certifié conforme :

Pour le Maire et par délégation, Le Directeur général des Services

Philippe RALLY

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis 2 3 JUIN 2009

Le Directeur général des services certifie en application de l'article L2131-1du CGCT que le présent acte a été rendu exécutoire :

Le:

2 4 JUIN 2008.

Pour le Maire et par délégation, Le Directeur genéral des Services

hilippe RALUY



